



Resiliation d assurance automobile suite a perte de point

Par **humbert_old**, le **18/07/2007** à **10:14**

une assurance peut elle resilie un contrat suite a une perte de point alors que je demander juste de l assure pour vol et risque mineur en pretextant alcoolemie (arrivee en 2005) alors que j ete deja assurer chez eux et qu il ont continuer a m assurer et que suite a la perte de tout mes points en juin 2007 perte survenu suite a defaut de ceinture ;alcoolemie;defaut de ceinture;defaut de ceinture et de surcroit elle continu a faire les prelevement mensuel sur mon compte